

CHAPITRE XXI

DE L'ÉGLISE.

Qui autem perseveraverit usque in finem, hic salvus erit.

Mais qui persévérera jusqu'à la fin sera sauvé.

(MATTH., XXIV, 13.)

Le contraste entre l'Église et la société païenne est un thème qui a été mille fois traité. Notre siècle qui se lasse de tout, même des meilleures choses, semble le prendre comme un lieu commun. Je serai donc court sur ce sujet, et je tâcherai surtout d'être précis pour éviter les redites, et d'être simple pour me les faire pardonner.

D'ailleurs, si nous touchons ici à ce qu'il y a de plus beau, nous touchons en même temps à ce qu'il y a de plus simple. Dans la vie chrétienne, tout est simple parce que tout est droit ; tout est grand sans être gigantesque, lumineux sans être éblouissant ; tout est sage et tout est sobre. L'Église reste en dehors de

tout excès, même de l'excès de sagesse. « Sois sage avec sobriété », dit saint Paul ¹.

De ces révolutions qui avaient troublé le monde, quelle impression avait reçue l'Église ? Quelle était son attitude vis-à-vis des Juifs ? vis-à-vis des hérésiarques ? vis-à-vis du monde païen ?

Vis-à-vis des Juifs d'abord. La chute de Jérusalem était pour l'Église une éclatante confirmation des promesses qu'elle avait reçues. Annoncée par Moïse et par les prophètes de l'ancienne loi, prédite par le Sauveur avec ses préludes, son achèvement, ses conséquences, rappelée à satiété dans les admonitions des apôtres, cette chute avait justifié toutes les prophéties. Et, pour ajouter en même temps à la confirmation de la foi comme aussi pour donner une consolation aux cœurs chrétiens, ceux-là seuls, parmi les habitants de Jérusalem, avaient échappé au désastre qui, devenus chrétiens, avaient suivi les conseils divins, et, dès les premiers signes de cette moisson redoutable, s'étaient enfuis sur la montagne sans même descendre dans la maison pour prendre leur manteau.

De plus, la synagogue abolie faisait place à l'Église. Les prophètes n'avaient jamais montré un peuple rejeté, sans faire voir l'élection d'un autre ; une bénédiction éteinte, sans la faire voir transportée ailleurs. Le Seigneur dit d'abord à Isaïe : « Tu es mon serviteur

1. Rom., XII, 3.

pour ramener à moi Israël... » Mais lorsque le prophète a en vain épuisé ses forces auprès d'Israël : « C'est trop peu, lui dit alors le Seigneur, que tu sois mon serviteur pour réveiller les tribus de Jacob et convertir la lie d'Israël. Je t'ai placé pour être la lumière des Gentils, afin que tu sois jusqu'aux extrémités de la terre le salut qui vient de moi ¹. » Lorsque ceux qui ont été appelés n'ont pas répondu, le Seigneur leur annonce que « leur nom sera un nom de malédiction » et que « désormais sous un autre nom il appellera d'autres serviteurs ». « Je prendrai parmi eux des prêtres et des Lévites, dit le Seigneur ². » En même temps « le Seigneur rendra son jugement par le feu et par le glaive sur toute chair, et des milliers d'hommes périront ; il rassemblera de toute nation et de toute langue d'autres témoins de sa gloire ³. »

Je n'ai pas besoin de dire comment la même concordance entre les menaces et leur accomplissement se retrouve plus marquée encore dans le Nouveau Testament. C'est le père de famille qui, à la place des

1. Dominus ab utero vocavit... — Et dixit mihi : Servus meus es tu Israel, quia in te gloriabor. — Et ego dixi : In vacuum laboravi, sine causa, et vane fortitudinem meam consumpsi : ergo iudicium meum cum Domino, et opus meum cum Deo meo. Et nunc dicit Dominus formans me ex utero servum sibi, ut reducam Jacob ad eum, et Israel non congregabitur... — Et dixit : Parum est ut sis mihi servus ad suscitandas tribus Jacob, et fœces Israel convertendas. Ecce dedi te in lucem gentium, ut sis salus mea usque ad extremum terræ. Isaïe, XLIX, 1-6 (cité Act., XII, 47).

2. Isaïe, LXV, 12-15.

3. Isaïe, LXVI, 15 et suiv.

conviés ingrats dont il a détruit et dépeuplé les cités, envoie dans les rues et les carrefours recueillir les boiteux, les aveugles, les pauvres, pour les pousser dans la salle du banquet ¹. C'est la sentence qui rejettera les fils du royaume dans les ténèbres extérieures, et appellera de l'Orient et de l'Occident, du Nord et du Midi, des nouveaux venus pour se reposer dans le royaume céleste avec Abraham, Isaac et Jacob ².

Les promesses en elles-mêmes sont donc éternelles ; elles peuvent être transportées, elles ne périssent pas. Et, à l'époque dont nous parlons, où se continuaient-elles ? Où était le royaume de Dieu puisqu'il n'était plus à Jérusalem ? Qui héritait des promesses après que Juda en était déshérité ? En quel coin du monde étaient réunis, et ces restes de la nation élue que les prophètes montrent toujours surnageant au milieu de son naufrage, et ces nouveaux venus des nations disgraciées, appelés à leur tour pour remplacer ceux qui avaient failli ? La vraie synagogue est immortelle ; où était-elle donc ? La loi de Moïse finie, où était la loi de Dieu ? Le temple détruit, où était le temple ? Le sacrifice aboli, où était le sacrifice ? Où étaient les élus dont la semence ne devait jamais périr ? Où est le Seigneur ? disaient et les païens railleurs et les Juifs désespérés.

Or, il y avait alors ce qui n'existait pas quarante ans

1. Matth., XXII, 1-10. — Luc, XIV, 16-24.

2. *Ibid.*, VIII, 11-12. — Luc, XII, 25-30.

auparavant, un peuple placé en dehors de la synagogue mosaïque, mais conservant la foi de Moïse, son dogme du Dieu un et du Dieu créateur, ses Livres saints, sa tradition. Ce peuple, il est vrai, n'était pas un peuple dans le sens charnel du mot, un peuple sorti d'un père commun et uni par une même origine. Ceux qui le composaient étaient venus de toutes les nations ; mais cela même avait été prédit vingt fois par les prophètes : « La loi du peuple de Dieu deviendra la loi de toute la terre... Et par delà la mer, et dans Tharsis (la Cilicie), et chez les fils de Lud (Lydie) armés de flèches, et dans Thubal (Ibérie), et dans Javan (Ionie et Grèce), et dans les îles lointaines (l'Europe), le Seigneur sera nommé à ceux qui ne l'ont pas entendu nommer jusque-là ¹. » Ceux qui composaient ce peuple avaient été, pour la plupart, des païens, des disgraciés, des maudits, c'étaient les derniers devenus les premiers. Car il avait été dit : « Dieu fera miséricorde à celle qu'il avait nommée sans miséricorde. Dans les lieux où il disait jadis : Vous n'êtes pas mon peuple, il dira : Vous êtes les fils de Dieu. Au peuple qui n'était pas le sien, il dira : Vous êtes mon peuple, et ce peuple lui dira : Vous êtes mon Dieu ². »

Il est vrai aussi que ce peuple n'était pas uni par le lien de la circoncision charnelle ; mais, au lieu de la

1. Isaïe, LXVI, 18-20.

2. Osée, I, 10; II, 23, 24 (cité Rom., IX, 25, 26. — I Petr., II, 10).

circoncision, il avait été, selon la prophétie d'Isaïe, « marqué du signe sacré par les envoyés du Seigneur » ¹. Il était un spirituellement, comme Israël l'était corporellement ; il avait été consacré spirituellement, comme Israël l'avait été corporellement ; il était fils d'Abraham par la foi, au lieu de l'être par la chair ².

Il est vrai encore que ce peuple ne gardait plus exclusivement ni le nom, ni la langue du peuple d'Israël. Quoiqu'il se proclamât et pût se proclamer le véritable Israël ³, il ne s'appelait pas Israélite, mais chrétien. Sans se borner à la seule langue de Moïse, fait comme il l'était pour réunir tous les hommes, il parlait toutes les langues humaines. Mais cela aussi avait été prophétisé : « Un nom nouveau te sera donné, ô Jérusalem ! que prononcera la bouche du Seigneur. Le Seigneur appellera ses serviteurs d'un autre nom ; et qui sera béni en ce nom sur la terre sera béni du Dieu de vérité ; qui jurera sur la terre par ce nom jurera par le Dieu de vérité... Dieu parlera à ce peuple avec la parole d'une lèvre étrangère et avec une langue nouvelle ⁴. »

1. Isaïe, LXVI, 19.

2. « Dans le Christ Jésus, il n'y a ni circoncision, mais une création nouvelle. — Et pour tous ceux qui ont adopté cette loi, la paix et la miséricorde soient sur eux, et sur l'Israël de Dieu. » Saint Paul aux Galates, VI, 15, 16.

3. Hebr., XII, 22. — S. Justin, in *Tryphone*, 123.

4. Isaïe, LXII, 2; LXV, 15-16; XXVIII, 11. — Voyez I Cor., XIV, 21. Origène explique très-bien comment le judaïsme était appelé à former une nation, à guerroyer, etc... La nation étant détruite, la loi de Moïse est abolie. Le christianisme, au contraire,

Il est vrai enfin que ce peuple n'avait rien d'exclusif ni de fermé. Il n'était pas comme Israël d'une seule race, d'un seul pays, d'une seule cité. Il s'ouvrait à quiconque venait à lui. Ce n'était pas la synagogue d'une race et d'un pays, c'était l'Église du monde. Mais les prophètes justifiaient encore cette abrogation du nationalisme exclusif d'Israël : « Le fils de l'étranger qui voudra s'attacher au Seigneur ne dira plus : « Le Seigneur me séparera par une barrière d'avec son peuple... » Mais les fils de l'étranger qui s'attacheront au Seigneur, je les réjouirai en ma maison de prière parce que ma maison sera appelée une maison de prière pour tous les peuples ¹. Vous partagerez votre terre entre vous et les étrangers qui seront venus parmi vous, et ils seront pour vous comme des indigènes ². »

C'est qu'en un mot ce peuple, quoique héritant des mêmes promesses, en était investi par une alliance nouvelle. C'est pour cela qu'il portait un nouveau nom, qu'il parlait une langue nouvelle, qu'il sortait d'une source nouvelle. Cette alliance était celle que Daniel annonçait lorsqu'il disait qu'à la soixante-dixième semaine « le Christ confirmerait à plusieurs

qui ne forme pas un corps de nation, a dû lui succéder et est appelé à se répandre sur toute la terre et au sein de tous les peuples, tandis que, s'il se fût soumis à la loi religieuse des Juifs, il se serait par là identifié à la nation juive, et aurait péri avec elle. Origène, *Contra Celsum*, IV, 22; VII, 26.

1. Isaïe, LVI, 3-7.

2. Ezéch., LXVII, 22, 23, et alii alibi.

son alliance ¹... » « Voici que viennent les jours... avait dit Jérémie ; et je ferai avec la maison d'Israël et la maison de Juda une alliance nouvelle, non selon le pacte que j'ai fait avec leurs pères.. ce pacte qu'ils ont brisé et pour lequel je les ai traités en maître ²... » Et, allant plus loin, le prophète avait peint ce renouvellement de toutes choses : « Comme des cieux nouveaux et une terre nouvelle que je ferais apparaître devant moi, ainsi apparaîtra votre race et votre nom. Ne vous rappelez plus le passé, ne regardez pas aux choses antiques. Je fais toutes choses nouvelles ; elles naissent d'aujourd'hui ³. »

Seulement, ce peuple nouveau et cette alliance nouvelle reproduisaient, tout en les transfigurant et en les traduisant pour ainsi dire dans la langue des cieux, tous les traits de l'ancienne alliance. Le Juif que Dieu éclairait de sa lumière retrouvait là tout ce qu'il avait perdu. Désolé de la perte de sa terrestre Jérusalem, il retrouvait une Jérusalem nouvelle. Il y retrouvait la synagogue, le lieu d'assemblée, l'Église (car tous ces mots veulent dire une même chose) dans laquelle la prière, la lecture et l'interprétation des Livres saints, l'enseignement de la loi, se faisaient comme dans les

1. Dan., IX, 27.

2. Jérém., XXXI, 31-33 (Voir Hebr., VIII, 8; X, 16). — Sur la prophétie d'une nouvelle alliance, voir encore Isaïe, XLII, 6; XLIX, 8.

3. Isaïe, XLIII, 18, 19; LXV, 17; LXVI, 22. — Voir Apoc., XXI, 1. — II Cor., V, 16.

synagogues du judaïsme. Il y retrouvait bien plus : il y retrouvait son temple détruit ; car, dans l'alliance nouvelle, tout lieu d'assemblée était un temple. Les vrais adorateurs, avait-il été dit, n'adoreront ni sur la montagne de Garizim ni à Jérusalem, mais « l'heure approche et elle est venue où ils adoreront le Père en esprit et en vérité »¹. En d'autres termes, le culte parfait de Dieu ne devait avoir de limites ni dans le temps ni dans l'espace. Tout lieu d'assemblée était un temple ; car dans tout lieu d'assemblée se célébrait le sacrifice, qui avait cessé d'être célébré dans le temple juif, même avant le jour de sa ruine. Le Juif baptisé retrouvait là le sacrifice, se renouvelant aussi chaque jour ; mais, au lieu d'être limité à un certain pays, à une certaine cité, à un certain autel, il était donné à tous les peuples, présent dans toutes les cités, possible dans tous les lieux : il se retrouvait donc tout autrement saint, pur, efficace, conformément à la prophétie de Malachie : « Ma volonté n'est pas avec vous, a dit le Seigneur aux fils de Juda, et je ne recevrai pas l'offrande de vos mains. Mais du lever du soleil à son coucher, mon nom est grand parmi les nations, et, en tout lieu, on sacrifiera et on offrira en mon nom la pure victime »².

1. Joan., IV, 23.

2. Malachie, I, 10-11. — « Le Seigneur sera adoré dans tous les pays et dans toutes les îles des nations. » Sophon., II, 11. — Voir S. Justin, *in Tryph.*, 106, 107.

Dans ce temple nouveau, le Juif retrouvait encore, sous une forme nouvelle, des trésors mystérieux pareils à ceux du tabernacle mosaïque. Dans le tabernacle, sept objets sacrés demeuraient couverts d'un voile, visibles aux seuls prêtres, maniés par eux seuls : l'arche d'alliance, la table des pains de proposition, le chandelier à sept branches, l'autel des parfums, l'autel des holocaustes, la mer d'airain, les vases du ministère sacré¹. Dans l'Église aussi, sept sacrements, sept grands mystères, confiés aux mains de l'évêque et du sacerdoce, cachés en ces premiers temps par une prudente réserve, formaient le trésor de la communauté chrétienne. La mer d'airain se retrouvait dans la source baptismale ; la table des pains de proposition dans la table mystique de l'Eucharistie ; le candélabre sacré n'avait été qu'une figure des lumières de l'Esprit-Saint et des sept dons qu'il porte aux fidèles. Le véritable Israël, celui qui savait le don de Dieu, pouvait donc dire que le sac du temple et le triomphe de Titus ne lui avaient rien fait perdre.

Dans l'Église chrétienne, se retrouvait aussi pour lui et son pontifical anéanti et son sacerdoce perdu et ses tribus effacées. Un autre Grand-prêtre, qui était, lui, le pontife des biens futurs, était à son tour entré dans le tabernacle et avait passé sous le voile du sanctuaire ; en ce sens, qu'étant Dieu, il était entré dans

1. Origène, *Hom.* 5, *in Num.*

le tabernacle de l'humanité et s'était caché sous la voile de la chair. Il y était entré, comme le pontife descendu d'Aaron, en versant le sang de la victime ; mais cette victime, c'était lui-même, et ce sang était un sang divin. Il avait pénétré dans le Saint des saints, c'est-à-dire dans le ciel, et il avait montré aux hommes la voie, nouvelle pour eux, qui y conduit. Étranger, il est vrai, à la tribu de Lévi, il n'était pas selon l'ordre d'Aaron ; mais il était grand-prêtre de ce sacerdoce éternel et universel, selon l'ordre de Melchisédech, dont le sacerdoce aaronique n'avait été que la continuation locale et temporaire. Il était le grand-prêtre, « seul créé tel par un serment de Dieu même, saint, innocent, immaculé, séparé des pécheurs, plus haut que les cieus, impeccable et offrant une victime pour les péchés des hommes, non pour les siens, mais s'offrant lui-même »¹, prêtre et victime.

Et du Christ grand-prêtre naissait le sacerdoce chrétien, comme le sacerdoce judaïque était né du grand-prêtre Aaron. Seulement au peuple juif, formé par le lien de la parenté charnelle, avait été donné un sacerdoce sorti du sang et de la chair ; au peuple chrétien, peuple d'adoption et formé par la génération spirituelle, était donné un sacerdoce spirituellement engendré. Chez le peuple chrétien, la maison d'Aaron et la tribu de Lévi, au lieu de se conserver par le ma-

1. Heb., VII, 20-28.

riage, se multipliaient bien plus abondamment par la paternité spirituelle de la parole. Ce nouveau sacerdoce avait été prophétisé : « Ils vous amèneront de toutes les nations de nouveaux frères en don au Seigneur... et je prendrai parmi eux des prêtres et des Lévités, dit le Seigneur¹. »

Enfin, outre la tribu sainte, il se retrouvait dans l'Église un souvenir des autres tribus qui dans Israël se perdaient. Les douze apôtres avaient été placés auprès du Christ, roi et grand-prêtre d'Israël, comme les douze chefs des tribus qui jugeaient assis autour du trône royal ; les soixante-douze disciples avaient été comme les soixante-dix vieillards de Moïse, ou les soixante et onze membres du sanhédrin². Le jour où le Fils de l'homme devait apparaître assis sur le siège de sa majesté, ses douze apôtres, assis sur douze sièges, devaient juger les douze tribus d'Israël³ ; et il était dit qu'au jour de ce jugement solennel, les élus d'Israël devaient être marqués, tribu par tribu, au nombre de douze mille pour chacune⁴. Quel est le sens mystique de cette distinction des tribus dans le peuple chrétien ? Origène, quoiqu'il ne se charge pas de l'expliquer, semble le rapporter à la nature différente des grâces données à certains fidèles⁵.

1. Isaïe, LXVI, 20-21.

2. Ps. CXXI, 5-6. — Isaïe, III, 14 ; XXXII, 1. — Ézécl., VII, 27.

3. Matth., XIX, 28.

4. Apoc., VII, 9.

5. Orig., in Matth., XIX, 28. *Autres commentaires sur cet*

Le Juif accablé des maux de sa patrie pouvait donc, s'il comprenait le sens mystique de la loi, retrouver là tout entière sa patrie perdue. Sa synagogue, qu'il avait crue détruite, lui apparaissait là, pure, complète, bénie de Dieu. Il retrouvait là « la montagne de Sion, la cité du Dieu vivant, la Jérusalem céleste habitée par les anges ». Il se retrouvait parmi les vrais circoncis de la circoncision du cœur, parmi les vrais fils d'Abraham, fils non par le sang, mais par la promesse ¹. Tout cela, il est vrai, en un sens mystique et sous une forme plus épurée; tout cela transporté de la terre au ciel, du symbole à la chose, de l'ombre au corps, de l'image à la réalité. Tout était identique, mais tout était renouvelé; tout était ancien, bien que tout fût nouveau. Selon la parole de l'Apôtre, ce que la loi avait de muable était transformé; ce qu'elle avait d'immuable demeurait toujours ². Le mosaïsme

Évangile attribué à Origène, et réunis aux œuvres de saint Jean Chrysostôme. Dans le livre d'Hermas, l'Église est figurée par une forteresse bâtie sur le rocher, et dont la porte est gardée par douze vierges. Chacune de ces vierges représente une vertu, et aussi une des tribus d'Israël.

1. Non enim qui in manifesto, Judæus est, neque quæ in manifesto, in carne, est circumcisio.

Sed qui in abscondito, Judæus est, et circumcisio cordis in spiritu, non in littera, cujus laus non ex hominibus, sed ex Deo est. Rom., II, 28, 29.

Non enim omnes qui ex Israël sunt, ii sunt Israelitæ.

Neque qui semen sunt Abrahamæ, omnes filii; sed in Isaac vocabitur tibi semen.

Id est, non qui filii carnis, hi filii Dei; sed qui filii sunt promissionis, æstimantur in semine. IX, 6-8.

2. Voir surtout l'épître aux Hébreux :

littéral n'est que le serviteur, l'enfant d'Agar; le mosaïsme spirituel, le christianisme, c'est l'enfant de Sara, le fils de la maison, le légitime héritier ¹. Le chrétien est le vrai Israélite, le vrai fils d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le véritable enfant de la promesse, le peuple vraiment enfant de Dieu ². Jouissant ainsi de la perfection de la loi, le Juif pouvait enfin se consoler de la chute tant de fois prédite de Jérusalem et de son temple de pierre ³.

Il y avait donc, et dans les souffrances d'Israël une

Translatio enim sacerdotio, necesse est ut et legis translatio fiat. Hebr., VII, 12.

Nihil enim ad perfectum adduxit lex. 19.

Qui exemplari et umbræ deserviunt cœlestium. VIII, 5.

Nondum propalatum esse sanctorum viam. IX, 8.

Justitiis carnis usque ad tempus correctionis impositis. 10.

Declarat mobilium translationem tanquam factorum, ut maneat ea quæ sunt immobilia. Itaque regnum immobile suscipientes, habemus gratiam. XII, 27, 28.

1. Galat., IV, 22-31. — Rom., IX, 7-13.

Cognoscite ergo quia qui ex fide sunt, ii sunt filii Abrahamæ. Gal., III, 7.

Si autem vos Christi, ergo semen Abrahamæ estis, secundum promissionem hæredes. Galat., III, 15-27. — V. aussi *Ibid.*, IV, 22-31.

2. Justin, in *Tryph.*, 11, 119, 123, 124.

3. « La destruction irréparable du temple matériel des Juifs coupa le câble qui attachait encore la foi nouvelle au pays où elle avait pris naissance, et la lança sous la main de la Providence, dans sa carrière de conquêtes spirituelles, en même temps que la restauration si vantée du Capitole, par Vespasien, était une vaine tentative pour revenir encore au passé, pour faire revivre ce qui périssait, et pour rattacher une croyance surannée aux conditions nouvelles de la pensée. » Merivale, *Histoire des Romains sous l'Empire*, t. VI, à la fin.

Sur ce judaïsme spirituel des chrétiens et toutes les vérités que nous venons de développer, v. la lettre de saint Augustin à Asellius. *Ep.* 196.